

Formation Secrétaires Généraux de Mairie - Première !

La première session de formation certifiante au métier de secrétaire général de mairie mise en place par la coopération régionale des cinq centres de gestion des Pays de la Loire prend fin en Sarthe.

Tremplin pour les demandeurs d'emploi

En réponse aux enjeux cruciaux du service public local et à la pénurie croissante de secrétaires généraux de mairie, les cinq centres de gestion de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée réunis en coopération régionale, le CNFPT des Pays de la Loire en étroite partenariat avec la Région des Pays de la Loire, France Travail et les associations d'élus, ont lancé un parcours de formation à vocation certifiante. Ce dispositif a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi au sein des collectivités locales du bassin de formation, en leur permettant d'acquérir les compétences requises pour exercer ce métier, grâce à une alternance entre formation et immersions chez des employeurs publics volontaires.

Célébration

C'est en Sarthe qu'a débuté en octobre dernier une première session de cette nouvelle formation. La remise des certificats est prévue fin mai et, pour célébrer cette action inédite ainsi que la détermination des demandeurs d'emploi et des collectivités accompagnatrices, la coopération régionale des Pays de la Loire organise un temps de célébration avec les stagiaires et l'ensemble des partenaires.

Rendez-vous donc le **23 mai 2025 de 15h à 17h dans les locaux du Centre de Gestion, 3 rue Paul Beldant au Mans.**

Ce parcours de formation a vocation à se décliner dans chacun des cinq départements de la coopération régionale et à compter de l'automne prochain, la Mayenne sera le deuxième territoire d'accueil de cette offre de formation inédite.

Présentation de la formation

Le cursus, d'une durée totale de 98 jours (628 heures), s'est déroulé du 21 octobre 2024 au 21 mars 2025. Il s'adressait à des demandeurs d'emploi inscrits à France Travail.

Les candidats retenus lors de la sélection parmi plus d'une centaine de CV sont titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2 ou justifient d'une expérience significative

en lien avec les compétences requises. Chaque cycle accueille entre 12 et 18 personnes.

Le programme se répartit sur 20 semaines et inclut :

- o 58 jours de formation théorique (348 heures).

- o 40 jours de stages pratiques en collectivité (280 heures).

La formation est organisée avec trois jours de théorie (lundi à mercredi) et deux jours de stage (jeudi et vendredi). Les deux premières semaines sont consacrées à la formation théorique, suivies des stages pratiques.

Les participants apprennent à :

1. Assister et conseiller les élus.
2. Assurer les services à la population.
3. Gérer les services de la commune.
4. Organiser leur travail.

Un accompagnement structuré pour les stagiaires

Le stage en collectivité est une étape clé, il permet aux stagiaires de mettre en pratique leurs acquis. Chaque stagiaire est accompagné par un tuteur, idéalement la personne en charge du secrétariat général de la mairie. C'est elle qui les guide tout au long de sa formation. Un suivi est assuré par le Centre de Gestion et un formateur désigné, garantissant ainsi une intégration réussie.

Vos contacts

Isabelle CONTREMOULIN

Direction Développement Territorial et Relations aux Publics du Centre de Gestion de Loire-Atlantique
02 49 62 43 90

communication@cdg44.fr

Anne-Sophie JUDALET

Chargée de mission communication numérique

02 40 35 84 77